



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du :	22 Mai 2023
A :	17H
Fin :	18H30
Présidence :	M . LHUILIER Jacques
Présents :	MM. CAETANO Christophe, DABIN Jean-François, VALEUR Jacques.

I – FORFAITS

A) Hors délais

Match n° 25826616 – US LE POINCONNET 3 / E. AMBRAULT-SASSIERGES 1 du 18.05.2023 – Coupe Edouard BARES :

La Commission,

- . Jugeant sur le fond et en premier ressort,
- . considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dispose que tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétition de la Ligue ou du District concerné par courriel avant le Vendredi 12 h 00 pour une rencontre ayant lieu le week-end.
- . considérant que l'e-mail du club de l'E. Ambrault-Sassierges adressé au District de l'Indre de Football et à son club adverse en date du 17.05.2023 à 16 h 17 déclarant le forfait de son équipe,
- . considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1 », une indemnité supplémentaire fixée par la Ligue ou le District concerné est due au club lésé.

Par ces motifs,

- . décide match perdu par forfait à l'E. Ambrault-Sassierges.

L'US Le Poinçonnet est qualifiée pour les ¼ de finale de la Coupe Edouard BARES

E. Ambrault-Sassierges doit :

- Amende pour forfait = 70 euros
- Indemnités manque à gagner = 30 euros
- Remb. Frais déplacement Mr TOUZET Kévin soit 22 km x 0,446 = 9.81 €

IV - COUPES

Coupe de l'Indre seniors

Sont qualifiés pour la Finale : US Le Blanc, FC Déols.

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure	Terrain
25837498	U.S. Le Blanc	Deols Fc	26/05/2023	20H	Gaston Petit à Cx

Coupe de l'Indre Féminines

Sont qualifiés pour la finale : E. 3B, La Berrichonne Cx

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure	Terrain
25837820	Ent. E3b	Chateauroux	03/06/2023	19H	ST Maur (Synthétique)

CHALLENGE RAYMOND CAUTINAT

Sont qualifié pour la Finale : FC Levroux, USAP

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date de match	Heure	Terrain
25837831	F.C. Levroux	U.S.A.P.	03/06/2023	17 H	St Maur (Synthétique)

COUPE DE DISTRICT H. LEGROS

Clubs présents : SC Tendu, EGC Touvent Cx

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : EGC Touvent Cx, AS Ardentes, FC2MT, ECL St Christophe Cx, FCMO, ES Poulaines, AS St Gaultier Thenay, SS Bélàbre.

Le tirage des 1/4 de finale de la Coupe de District Henri Legros effectué par Marc TOUCHET, Président du District donne les rencontres suivantes qui se dérouleront le **Dimanche 28 Mai 2023 à 15 h sur le terrain du club 1^{er} nommé** :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25837966	Ardentes As	Es Poulaines	28/05/2023	15H
25837967	St Gau-Thenay	F.C.M.O.	28/05/2023	15H
25837964	Ecl St Christophe	Touvent Chat.	28/05/2023	15H
25837965	Belabre Ss	Fc2mt	28/05/2023	15H

Le tirage des ½ finales aura lieu le Mercredi 1.06.2023 à 18 h.

COUPE E. BARES

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : AS Maron, EGC Touvent Cx, EC Veuil, FC Ceaulmont, SC Segry, SC Tendu, US Le Poinçonnet, E. Vatan-Buxeuil.

Le tirage des 1/4 de finale de la Coupe Edouard Barès effectué par Marc TOUCHET, Président du District donne les rencontres suivantes qui se dérouleront **le Dimanche 28 Mai 2023 à 15 h sur le terrain du club 1^{er} nommé :**

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25837959	Maron As 2	Poinçonnet Us 3	28/05/2023	15H
25837961	Touvent Chat. 3	Veuil Ec 1	28/05/2023	15H
25837960	Sc Segry 1	Ent. Vatan Buxeuil 3	28/05/2023	15H
25837962	S.C. Tendu 1	F.C. Ceaulmont L/ Gr 1	28/05/2023	15H

Le tirage des ½ finales aura lieu le Mercredi 1.06.2023 à 18 h.

Coupe Pierre ROUX U18

Sont qualifiés pour la finale : US Le Poinçonnet, FC Déols

Coupe de District U18

Sont qualifiés pour la finale : E. USAP/St Gaultier – SC Vatan

Coupe Alain LABRUNE U17

Sont qualifiés pour la finale : FC Déols, Etoile Cx

Coupe de District U17

Sont qualifiés pour la finale : E. Montgivray-US3C, E. Martizay USYP Char.

COUPE MAURICE HERVAULT

Est qualifié pour la finale : E. St Gaultier-USAP

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25820320	E. Montgivray Ardent	Chateauroux	24/05/2023	15H30

Coupe de District U15

Sont qualifiés pour la finale : SA Issoudun, E. Berry Sud

V – COURRIER

. Mr SAKHI (arbitre) : erreur de résultat, le nécessaire a été fait.

A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise des décisions des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Le Président
J. LHUILIER

